

Renforcement de la Résilience au Sahel  
**SARES**

PN : 2023.1802.0-001.00

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – SARES**

FOURNITURE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE PRODUCTION & TRANSFORMATION AU PROFIT DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET ZINDER

Juin 2025

## 1. Contexte

Le projet SARES est un projet d'aide à la transition au développement « Renforcement de la résilience au Sahel » de la GIZ conçu pour compléter le travail d'UNICEF et PAM dans des zones d'intervention sélectionnées dans quatre pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad).

L'objectif global de SARES est d'améliorer les capacités de résilience des communautés et des ménages dans les zones d'intervention conjointe de la GIZ, du PAM et de l'UNICEF au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Tchad en ce qui concerne la gouvernance des ressources naturelles et la résolution des conflits y relatifs, la cohésion sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet SARES repose sur quatre composantes :

Les capacités locales en matière de gouvernance des ressources naturelles et de résolution des conflits y relatifs sont améliorées.

Les conditions sociales et infrastructurelles préalables à l'amélioration des relations entre les groupes sont améliorées.

Les compétences des ménages agropastoraux et des groupements de producteurs pour la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles et animaux riches en nutriments sont améliorées.

La coopération complémentaire entre le PAM, l'UNICEF et la GIZ est renforcée.

Afin de poursuivre l'atteinte des objectifs dans le cadre de la composante 3 sécurité alimentaire et nutritionnelle le SARES envisage renforcer les capacités des agropasteurs à travers i) l'augmentation de la production au niveau des champs et des sites maraîchers, ii) l'augmentation de la fertilisation des terres cultivables ; iii) le renforcement des activités génératrices de revenus (AGR) des groupements féminins et iv) l'accès au marché.

Pour ce faire, des dotations en matériels et équipements sont prévus par le SARES au profit des bénéficiaires des sites d'intervention dans les deux régions (Tahoua et Zinder).

Le présents Dossier d'Appel d'Offres est élaboré pour orienter le processus **d'acquisition de matériels et équipements de production et de transformation des produits agricoles et/ou maraîchers** au profit des groupements des sites d'intervention du projet.

Les présent Dossier d'Appel d'Offres est élaboré en vue de sélectionner une entreprise spécialisée dans la fabrication et/ou la commande d'équipements de production et de transformation des produits agricoles et/ou maraîchers au profit des producteurs/trices des région de Zinder et Tahoua

## 2. Objectifs et résultats attendus

### 2.1 Objectifs

Le présent marché a pour objet l'acquisition, l'installation et la formation des bénéficiaires de :

- Vingt (20) motoculteurs

- Neuf (9) moulins multifonctions sont achetés et livrés aux groupements féminins ;
- Sept (7) broyeuses pour compostage sont achetés et livrés aux groupements féminins ;

## 2.2 Tâches et orientations

Les équipements livrés par les prestataires seront neufs (état de sortie d'usine) et adaptés aux zones sahéliennes et répondre aux exigences techniques innovantes et évolutives du secteur de production et transformation des produits agricoles. Les équipements pour la production et la transformation des produits agricoles et/ou maraîchers doivent être durables, fiables et procurer le maximum de sécurité pour les utilisateurs/trices.

Toutes les précautions nécessaires devront être mises en œuvre pour assurer leur parfait état de conservation tant pendant leur transport, leur stockage et durant leur montage.

Les prestations de l'entreprise sélectionnée seront conduites sous la supervision du SARES-GIZ. Afin de mener à bien la mission, le prestataire devra adopter une démarche participative dès le démarrage des activités.

Le périmètre des prestations comprend :

- ✓ la fourniture et le montage des équipements : les essais et mise au point nécessaire pour mettre les équipements en parfait état de fonctionnement et les livrer conformément aux spécifications des présents termes de référence ;
- ✓ la fourniture des pièces nécessaires de fixation et de nettoyage en fin de travaux ;
- ✓ la fourniture d'une documentation détaillée sur l'utilisation des équipements ;
- ✓ la formation des bénéficiaires sur l'utilisation des équipements livrés
- ✓ la formation des bénéficiaires sur la maintenance de niveau1 des équipements livrés
- ✓ Le service après-vente d'une durée minimale de 6 mois
- ✓ Le délai d'intervention en cas de panne ne peut excéder 3 jours

Les soumissionnaires supporteront tous les frais liés à la préparation et à la remise de leurs offres et le SARES- GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

La liste des équipements ainsi que leurs caractéristiques sont contenues dans la section 3.

### 3. Caractéristiques techniques des équipements

Désignation	Spécifications techniques	Quantité
<b>Motoculteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Moteur : 13 à 15 chevaux, thermique</li> <li>✓ Type de carburant : Essence</li> <li>✓ Largeur de travail : Variable selon les fraises, jusqu'à 1 mètre</li> <li>✓ Profondeur de labour : Jusqu'à 30 cm</li> <li>✓ Transmission : 2 à 3 vitesses y compris marche arrière</li> <li>✓ Démarrage : Manuel ou électrique</li> <li>✓ Accessoires standard : herse ou fraise</li> <li>✓ Capacité réservoir : 5 à 10 L</li> <li>✓ Poids net : entre 100 et 130 kg</li> </ul>	20
<b>Moulin multifonctions (décorqueuse + mouture)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Type de Moulin : A disque ou marteau</li> <li>✓ Utilisation : Céréales</li> <li>✓ Type de moteur : électrique</li> <li>✓ Puissance motrice : 2 à 3CV, 1500 tr/mn</li> <li>✓ Vitesse de rotation : 1500 tr /mn</li> <li>✓ Capacité (kg/h) : 160 à 200 kg/h</li> <li>✓ Capacité trémie : 15 à 25 litres</li> <li>✓ Sécurité : Capot de protection de la courroie</li> <li>✓ Générateur solaire de capacité minimal 5kWh en batterie et 3kWc en panneau et puissance onduleur 5kva minimum</li> </ul>	9
<b>Broyeuse de tige pour compostage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Longueur : 1 à 1,8 m</li> <li>✓ Largeur : 0,50 à 0,60 m</li> <li>✓ Hauteur : 0,8 à 1m</li> <li>✓ Poids avec moteur : 150-200 Kg</li> <li>✓ Mécanisme d'entrainement : courroie entraînée par un moteur essence 5 à 7CV</li> <li>✓ Capacité de broyage : 300 à 400 Kg de tiges de mil par heure</li> <li>✓ Vitesse de rotation ; 3000tr/min</li> </ul>	7
<b>Transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Transport jusqu'aux antennes (Tahoua et Zinder)</li> </ul>	1

<b>Formation</b>	✓ Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des matériels livrés (jours)	30
<b>A fournir par le prestataire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prix -</li> <li>✓ Délai de livraison</li> <li>✓ Caractéristiques</li> <li>✓ Service après-vente</li> </ul>	

#### 4. Durée de la prestation

Le délai de livraison souhaité est maximum 6 semaines, dans les localités indiquées sur les tableaux suivants :

*\*Les matériels et équipements seront livrés au niveau de l'antenne SARES à Tahoua et à Zinder, le service après-vente et la formation des bénéficiaires se feront aux niveaux des sites concernés cités dans le tableau ci-dessous.*

Matériel	Région	Quantité
Motoculteurs	Tahoua	10
	Zinder	10
Moulin multifonctions (décoriqueuse + mouture)	Tahoua	5
	Zinder	4
Broyeuses pour compostage	Tahoua	7

#### 5. Portée de l'Offre

La GIZ Niger lance un appel d'offres pour une fourniture elle que décrits dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes.

Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

#### 6. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les entreprises qui :

- ✓ Possèdent la documentation administrative et fiscale au Niger (NIF : Numéro d'Identification Fiscale ; Registre du commerce et du crédit Mobilier (**RCCM**), Attestation de régularité fiscale (**ARF**)

- Disposent d'une expérience avérée de deux ans dans le domaine de livraison de matériels agricoles et/ou agroalimentaires ;
- Ont réalisé une (01) livraison semblable durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copie commande) ;

**Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.**

Tous les participants au présent appel d'offres doivent traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ.

**7. Offre par Soumissionnaire**

L'offre se présente en un (01) seul lot.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

**8. Langue de l'Offre**

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

**9. Documents constitutifs de l'Offre**

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique et une offre financière.**

**A- Composition de l'offre technique :**

L'offre technique se compose de documents ci-après :

- a) La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché, photos à l'appui.
- b) Des pièces administratives et fiscales suivantes au Niger. :
  - ✓ NIF : Numéro d'Identification Fiscale
  - ✓ Registre du commerce et du crédit Mobilier (**RCCM**)
  - ✓ Attestation de régularité fiscale (**ARF**)
- c) Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire
  - Liste de références : Ont réalisé une (01) livraison semblable durant les deux (02) dernières années auprès des institutions nationales et internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copie commande ou Attestation de bonne exécution) ;
  - Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation.

- d) Une date de livraison
- e) Une description du service après-vente incluant le délai d'intervention en cas de panne
- f) Une note explicative de la disponibilité des pièces de rechange
- g) Le contenu de la formation sur l'utilisation des équipements
- h) Le contenu de la formation sur la maintenance de niveau1 des équipements

#### **B- Composition de l'offre financière :**

**L'offre financière** contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

#### **10. Monnaie de l'Offre**

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

#### **11. Validité des Offres**

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

#### **12. Mode de présentation de l'Offre**

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux **enveloppes séparées** doivent être insérées dans **une enveloppe extérieure** comme suit :

- **Enveloppe 1 : Offre Technique constituée de : (Dossier Administratif et Dossier Technique séparés)** - N°91188792, Fourniture de matériels et équipements de production & transformation au profit des groupements de producteurs et productrices dans les régions de Tahoua et Zinder »
- **Enveloppe 2 : Offre Financière** - N°91188792, Fourniture de matériels et équipements de production & transformation au profit des groupements de producteurs et productrices dans les régions de Tahoua et Zinder »

L'enveloppe extérieure contenant les deux enveloppes (Offre Financière et Offre Technique) doit porter les indications suivantes : **CONFIDENTIEL - N°91188792, Fourniture de matériels et équipements de production & transformation au profit des groupements de producteurs et productrices dans les régions de Tahoua et Zinder »**

Toute offre dont l'objet et / ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail sera rejetée.

#### **13. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres**

### 13.1. Adresse / Lieu

L'adresse de la GIZ à laquelle les offres devront être soumises :

**Réception du Bureau de la GIZ Niger sis au quartier Terminus, route de Kollo, Rue NB 118, en face du jardin de commissariat central.**

**Objet : CONFIDENTIEL - N°91188792 - Fourniture de matériels et équipements de production & transformation au profit des groupements de producteurs et productrices dans les régions de Tahoua et Zinder.**

### 13.2 Date de remise des offres

Votre offre doit être envoyée au plus tard le **mercredi 27 Aout 2025 à 17h30**

### Examen des Offres

**13.3.** Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) présente toute information que la GIZ peut exiger.

**13.4.** Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

**13.5.** Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

**14.4** La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

### 14. Correction des Erreurs

**14.3.** Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

**14.4.** Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

## **15. Corruption et manœuvres frauduleuses**

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés.

A cet effet, la GIZ :

- définit comme suit les termes :
  - "**corruption**" signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
  - "**manœuvres frauduleuses**" signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;
- rejettéra toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

**NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.**

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.